



## ANALYSE DES POINTS DE L'ORDRE DU JOUR ET PRÉPARATION DE LA 46<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES (CCFL46)

27 Sept – 07 Octobre 2021 | Réunion virtuelle

### ***POINT 6 de l'ordre du jour : Avant-projet de directives sur l'étiquetage nutritionnel frontal de l'emballage (FOPNL)***

#### Objectifs

Ce document propose une étude et une analyse des points de l'ordre du jour prévus pour discussion à la 46<sup>ème</sup> session du Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires, qui se tiendra virtuellement du 27 septembre au 7 octobre 2021. Ce document est destiné à une utilisation éventuelle par les communautés de pratique et de travail liées au Codex soutenues par [l'Association Mondiale des Sciences Règlementaires des Aliments \(GFORSS\)](#) et la [Plateforme d'Analyse des Risques et d'Excellence en Règlementation des Aliments \(PARERA\)](#), dans le cadre de leur contribution au soutien à la participation efficace des représentants des membres et des observateurs aux réunions internationales de normalisation alimentaire (réunions du Codex).

L'analyse fournie dans ce document offre un examen factuel des points inscrits à l'ordre du jour des réunions du codex, de leur contexte et une discussion de certaines considérations permettant le développement de positions nationales et régionales. Cette analyse est présentée à titre indicatif et ne représente pas une position officielle des organisations mentionnées ci-dessus (PARERA et GFORSS), de leurs membres ou de leur direction.

Cette analyse est préparée dans le cadre de l'Initiative [Codex pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord \(MENA Codex Initiative\)](#), mise en œuvre par PARERA et GFORSS et financée par le bureau Codex des États-Unis, Département de l'Agriculture des États-Unis.

Cette analyse a identifié que les points les plus pertinents de l'ordre du jour sont les points 5, 6 et 8 où des progrès seraient souhaités.

*\*Il est important de noter que les experts – membres du Groupe de travail d'experts (EWG) – ne représentent pas les organisations et/ou les juridictions auxquelles ils sont affiliés. La sélection et la participation aux travaux du groupe d'experts sont basées sur les qualifications et l'expérience de chaque expert. Les positions exprimées par les documents d'analyse publiés et issues des travaux du groupe d'experts ne doivent aucunement être interprétées comme la position du pays / de la délégation / de l'organisation auxquels appartiennent les experts.*

**Point 6 de l'ordre du jour : Avant-projet de directives sur l'étiquetage nutritionnel frontal de l'emballage (FOPNL)***Documents*

- ❖ [CX/FL 21/46/6](#) - Avant-projet de directives sur l'étiquetage nutritionnel sur le devant des emballages CX/FL 21/46/6-Add.1
  - Commentaires en réponse à [CL 2021/19/OCS-FL](#)

*Contexte*

Le CCFL44 a décidé de commencer de nouveaux travaux pour élaborer des lignes directrices sur les systèmes FOPNL, par le biais d'un Groupe de Travail Électronique présidé par le Costa Rica, co-présidé par la Nouvelle-Zélande. Le nouveau travail a été approuvé par la CAC41.

Le CCFL45 a examiné l'avant-projet de directives sur les systèmes FOPNL et a noté un soutien général aux travaux. La discussion a porté sur les sections 1-4.

Une réunion du groupe de travail FOPNL de deux jours avant la session plénière du CCFL46 (20-21 septembre 2021) a eu lieu.

Il sera important d'examiner si la réunion du groupe de travail a conduit à plus de consensus sur le document avancé.

Il y a un intérêt de la part du GTE de pousser ce document à l'adoption à l'étape 5/8.

***Considérations et état actuel***

- *Les pratiques de la FOPNL évoluent rapidement et les directives du Codex sont opportunes et nécessaires*
- *Plusieurs pays ont déjà adopté diverses procédures pour le FOPNL, ce qui peut entraîner une confusion chez les consommateurs et d'éventuels obstacles au commerce, si des principes communs ne sont pas convenus.*
- *Les lignes directrices proposées offrent des conseils cohérents pour adopter des informations nutritionnelles supplémentaires sur le devant de l'emballage comme un « outil » pour faciliter la compréhension de la valeur nutritionnelle des aliments et faciliter le choix du consommateur. Le présent document propose un ensemble de principes pour la mise en place de ces systèmes.*
- *Plusieurs pays de la région MENA ont contribué à cet effort : Égypte, Koweït, Arabie Saoudite etc...*
- *Un changement a été proposé pour que le développement du FOPNL soit dirigé par le gouvernement, comme l'indique le texte proposé. Cette déclaration implique que le développement du FOPNL, qu'il soit volontaire ou obligatoire, impliquera les autorités compétentes dans le domaine alimentaire ; Cette action nécessiterait bien entendu l'engagement des parties prenantes et les consultations nécessaires.*
- *Plusieurs amendements ont été recommandés par le GTE.*
- *Si un consensus est atteint au cours de la réunion, ces lignes directrices pourraient aboutir à l'adoption recommandée.*